



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 29 septembre 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 30/09/2008

Reçu en Préfecture le :

D - 20080505

CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 29 septembre Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, (*présente à partir de 17h 30*) M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, (*présent à partir de 17h 30*) Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, (*présent jusqu'à 16h 55*), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Chantal BOURRAGUE, M. Jacques RESPAUD,

***Gymnase des Chartrons. Avenants aux marchés de travaux.
Prolongation du délai d'exécution. Autorisation***

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération D 20060167 du 27 mars 2006, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux pour la construction du gymnase des Chartrons pour un montant de 2 221 209,90 € TTC, porté à 2 324 227,38 € après attribution du lot n°8 « revêtement sportif ».

Par délibération D 20070677 du 17 décembre 2007 vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer des avenants aux travaux suite à un arrêt de chantier de 13 mois, portant ainsi le nouveau montant des travaux à 2 485 932,61 € TTC

En cours de chantier, il convient d'adapter certaines prestations techniques

Le coût de ces ajustements représente la somme de 30 375,88 € TTC, portant le montant global des marchés à 2 516 308,49 € TTC.

Les marchés de travaux doivent être modifiés en conséquence :

Lot n° 1 – Démolition, Gros oeuvre, V.R.D, Maçonnerie, marché n° 060121 attribué à l'entreprise SNEGSO :

Traitement anti termites par pose d'un termifilm (1698 m²) en lieu et place d'une aspersion non conforme à l'arrêté du 27 juin 2006 (arrêté paru après la passation des marchés)

Construction d'un mur entre l'entrée du parking de la résidence voisine et du gymnase (4.50mX1.50m)

Suppression du béton teinté sur la mezzanine

Montant marché initial :	915 040,85 € TTC
Montant avenant N°1 :	+ 67 391,02 € TTC
Montant du présent avenant	+ 19 692,14 € TTC
Nouveau montant marché :	1 002 124,01€ TTC

Lot n° 3– Couverture marché n° 060123 attribué à l'entreprise SECB :

Suite stockage des panneaux de toiture pendant l'arrêt de chantier, celles ci ont jauni, leur peinture est nécessaire (770 m²). Il en est de même pour certains éléments de charpente qui sont restés stockés plusieurs mois sur site.

Montant marché initial :	317 443,99 € TTC
Montant avenant N°1 :	+29 572,60 € TTC
Montant du présent avenant	+16 155,57 € TTC
Nouveau montant marché :	363 172,16 € TTC

Lot n°6 – Menuiserie bois – Agencement marché n° 060126 attribué à l'entreprise PERROY :

Fourniture et pose de plinthes bois dans les circulations et les vestiaires (224 ml)
Suppression de la fourniture de la mono brosse

Montant marché initial :	67 434,13 € TTC
Montant du présent avenant :	- 173,12 € TTC
Nouveau montant marché :	67 261,01 € TTC

Lot n° 9 – Plâtrerie – Plafonds suspendus marché n° 060129 attribué à l'entreprise ACO :

Des brise-soleil bois étant prévus devant les translucides au niveau de la salle, nous proposons la suppression des écrans intérieurs

Montant marché initial :	97 810,39 € TTC
Montant du présent avenant	- 3 899,57 € TTC
Nouveau montant marché :	93 910,82 € TTC

Lot n° 10 – Peinture, marché n° 060130 attribué à l'entreprise SOPREA :

Suppression de la peinture des écrans pare soleil
Peinture du mur de clôture

Montant marché initial :	32 221,12 € TTC
Montant du présent avenant	- 753,38 € TTC
Nouveau montant marché :	31 467,74 € TTC

Lot n° 11– Chauffage – Ventilation – Plomberie sanitaire marché n° 060131 attribué à l'entreprise FORCLIM :

Suppression de la fourniture des extincteurs

Montant marché initial :	187 647,46 € TTC
Montant avenant N°1 :	+ 3 231,66 € TTC
Montant du présent avenant	- 645,76 € TTC
Nouveau montant marché :	190 233,36 € TTC

Par ailleurs, afin de tenir compte du temps nécessaire à la réalisation de ces travaux, le délai d'exécution initialement prévu doit être prolongé d'un mois pour l'ensemble des lots.

En conséquence et suite à l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants aux marchés précités, en application de l'article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 411 (salles de sports, gymnases), article 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 septembre 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE

